



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Pascale DUBOIS** demeurant Rue Fond Noé 23 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Rue de l'Ancien Vélodrome, 18 à 4130 Esneux** et cadastré division 2, section D n°455V24.

La demande vise les travaux suivants : **changement de destination d'une maison d'habitation en logement à louer à courts termes de type AIRBNB** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du permis d'urbanisation pour les raisons suivantes :

- le projet ne rencontre pas l'affection précisée à l'article 2 – exclusivement réservé à la construction de maisons d'habitations ou ensemble de maisons type de caractère unifamiliale.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX uniquement sur rendez-vous pris au **04/380.93.38 ou 04/380.93.34**.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 28 juin 2024 au 12 juillet 2024 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be